

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET



Groupe socialiste, écologiste et républicain

Patricia DAGUERRE-JACQUE

Conseillère départementale du canton Val de Lorraine Sud

Financement des actions de lutte contre les violences faites aux femmes

Monsieur le Préfet,

En 2020, dans notre pays, 63 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint.

Parmi ces victimes, près de chez nous, il y a eu :

- Raymonde, 84 ans, tuée à Ars-sur-Moselle,
- Brigitte, 67 ans, tuée à Verdun (un jour de Saint-Valentin),
- Emmanuelle, 41 ans, tuée à Autoreille en Haute-Saône.

Au total, ce sont 146 femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019, 121 femmes en 2018. Cela représente une augmentation de 25% de féminicides en une année.¹

Ces drames qui se déroulent en moyenne tous les deux jours ne sont pourtant que la face visible et médiatique des violences que subissent chaque année plus de 200 000 femmes².

Le Département est engagé, dans le cadre de ses compétences, contre les violences intrafamiliales ou les violences sexistes et sexuelles. Le Département agit sur trois leviers : le repérage, la sensibilisation et la prévention. Il soutient ainsi un certain nombre d'initiatives mises en œuvre par les acteurs associatifs compétents. Il en est ainsi notamment d'Arélia, du CIDFF, de France Victimes 54,...

Le Département participe également au financement d'actions telles que le Téléphone Grave Danger, il met à disposition un travailleur social pour les interventions sociales en gendarmerie et en commissariat de police. Il participe à l'hébergement et à l'accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales...

Monsieur le Préfet, à un an du Grenelle contre les violences conjugales, **pouvez-vous faire un point d'étape des mesures qui découlent ou découleront de ce Grenelle au niveau du département ?**

Monsieur le Préfet, vous le savez, la période de confinement a été un révélateur voire un amplificateur des inégalités femmes/hommes de notre société ; et notamment des inégalités et des violences vécues au sein des foyers. Aussi, les réponses opérationnelles devront être à la hauteur des effets d'annonces formulées par le gouvernement.

Concrètement, des places d'hébergement d'urgence supplémentaires ont-elles été créées ou seront-elles prochainement créées dans notre Département ? Des moyens supplémentaires seront-ils accordés par l'Etat à des structures comme Arélia qui sont de plus en plus sollicitées par les femmes victimes de violences et qui ont besoin de renforcer leurs équipes pour garantir l'accueil d'urgence et l'accompagnement essentiels à ces femmes. Je vous remercie.

¹ Chiffres publiés par le Ministère de l'Intérieur – Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple 2019

² 219 000 femmes en 2019, 230 000 en 2018